



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT CHEVALIN D'AJOIE DU VENDREDI 10 MARS 2023 A 20H00 AU RESTAURANT SUR LE MONT A COEUVRE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 août 2022
4. Rapport de Présidence et de gestion
5. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs des comptes
6. Budget 2023
7. Echéances 2023
 - a) Concours cantonal
 - b) Tests en terrain
 - c) Concours des poulains
8. Admissions et démissions
9. Remplacements au sein du comité
 - a) Démission d'un membre du comité
 - b) Fin de mandat d'un membre du comité
 - c) Election de deux nouveaux membres au comité
 - d) Renouvellement de deux mandats au comité
10. Programme d'activités 2023
11. Divers et imprévus

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Président ouvre l'assemblée générale à 20h10 et remercie chacun de sa présence. Il donne connaissance des personnes excusées. Une cinquantaine de personnes participent à notre assemblée générale. Il demande une minute de silence en mémoire de François Laville, membre décédé, ainsi que pour les proches de nos membres qui sont décédés durant l'année écoulée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs nommés par l'assemblée sont Messieurs Serge Heusler et Pascal Schwyzer.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 août 2022

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, qui a été publié sur notre site internet, est approuvé à l'unanimité. Aucune modification n'est demandée. Le Président remercie la gérante pour la rédaction de ce procès-verbal.

4. Rapport de Présidence et de gestion

Le Président entame son rapport en informant l'assemblée que le Syndicat a souscrit une assurance RC suite à l'accident intervenu lors du dernier concours cantonal de mars 2022. Il donne également connaissance des échéances 2023 de notre Syndicat. Il indique qu'Arnaud Juillard, journaliste, sera présent pour rédiger un article dans le journal « L'Ajoie » ainsi que dans le « Magazine FM » lors du test en terrain de Damvant. Il profite également de ce point pour complimenter tant les éleveurs que les meneurs et cavaliers pour les excellents résultats obtenus durant l'année 2022. Il remercie également son comité ainsi que les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de notre Syndicat. Il continue son rapport en informant l'assemblée des nouvelles réglementations FSFM pour l'octroi des primes poulains. Il informe également l'assemblée qu'aura lieu demain samedi 11 mars une présentation d'étalons au manège de Bellelay. Il termine son rapport en félicitant également les éleveurs pour la bonne tenue de leur élevage et les encourage à continuer à faire naître des poulains et élever leurs jeunes chevaux à l'avenir.

La gérante quant à elle donne les résultats des effectifs qui sont malheureusement en légère baisse en comparaison aux années précédentes. En effet, les tests en terrains ont été repourvus d'uniquement 45 jeunes chevaux pour nos deux tests en terrain et le concours des poulains a accueilli une petite centaine de poulains. Elle donne également les résultats du concours cantonal qui a vu 10 élèves-étalons être primés en 2022 sur les 23 présentés. Elle revient sur les paroles du Président et encourage les éleveurs à faire naître des poulains et à continuer à élever leurs jeunes chevaux afin de maintenir ces effectifs dans le futur. Elle informe également l'assemblée que le Syndicat compte actuellement 124 membres. Elle rappelle également les délais d'inscription pour les tests en terrain : 18 mars 2023 pour le test en terrain de Damvant du 1^{er} avril 2023 et 22 avril 2023 pour le test en terrain du Mont-de-Coeuve du 6 mai 2023. Elle termine son rapport en remerciant les membres du comité pour leur bonne collaboration et leur soutien tout au long de l'année.

5. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs des comptes

La gérante donne connaissance des comptes pour l'année 2022. Ceux-ci présentent malheureusement une perte de CHF 6'368.05. Le Président explique cette perte comme suit ; le Syndicat a à nouveau investi dans des vestes et polos à l'effigie du Syndicat chevalin d'Ajoie qui sont revendus à un prix très avantageux à nos membres et également offerts lors des championnats du concours des poulains. Cette perte s'explique également suite aux primes qui n'avaient pas été versées à deux éleveurs du Syndicat pour les années de 2019 à 2021. Le total des actifs se monte à CHF 39'287.51. Le rapport des vérificateurs des comptes est lu devant l'assemblée et les membres, à l'unanimité, approuvent les comptes ainsi présentés. Mario Gandolfo en profite également pour rendre attentifs les éleveurs qui perçoivent des primes à bien vérifier leur décompte de primes et si le montant leur revenant a bien été versé sur leur compte bancaire afin d'éviter de réitérer le problème rencontré en 2022.

6. Budget 2023

Le budget 2023 présente des recettes pour CHF 117'629.60 et des dépenses pour CHF 117'337.00, d'où un bénéfice présumé de CHF 292.60. Joseph Lachat relève qu'il faudrait intégrer un poste « stock de marchandises » afin de redresser le montant du poste recette et donc le bénéfice présumé. Mario Gandolfo ajoute que ce point a été discuté lors de notre dernier comité et que ce poste sera ajouté à l'avenir dans les comptes du Syndicat. Ce poste permettra également d'augmenter les actifs en compte de notre Syndicat. Le budget ne faisant pas état d'autres remarques, il est accepté à l'unanimité.

7. Echéances 2023

Le Président ayant déjà mentionné les échéances 2023 dans son rapport de présidence, il en fait un bref rappel :

- ✓ Concours cantonal Chevenez : Jeudi 16 mars 2023 ;
- ✓ Test en terrain Damvant : Samedi 1^{er} avril 2023 ;
- ✓ Test en terrain Mont-de-Coeuve : Samedi 06 mai 2023 ;
- ✓ Concours des poulains Rocourt : Vendredi 18 août 2023 ;
- ✓ Concours des poulains Damvant : Samedi 19 août 2023.

8. Admissions et démissions

La démission suivante a été enregistrée pour l'année 2023 :

- Tania Frauchiger.

Quatre admissions ont été enregistrées :

- Wayra Goycochea ;
- Virginie Besançon ;
- Roberto De Dominicis ;
- Carola Spring.

Ils sont accueillis par acclamation.

9. Remplacements au sein du comité

Démission d'un membre du comité

Le Président donne connaissance à l'assemblée de la démission d'Andreas Bürki, membre du comité, pour cause de maladie. Le Président le remercie pour les services rendus et lui rend un bel hommage. Un bon « Landi » ainsi qu'une bouteille lui sont offerts en guise de remerciements.

Fin de mandat d'un membre du comité

Ensuite, le président informe l'assemblée de la fin de mandat de Bernadette Odiet. Il retrace brièvement certains épisodes de sa période de mandat. Il la remercie également vivement pour son engagement. Elle reçoit un bon pour un shooting photo ainsi qu'un joli bouquet de fleurs en guise de remerciements.

Election de deux nouveaux membres au comité

En remplacement d'Andreas Bürki et de Bernadette Odiet, le comité propose Xavier Juillard et Emilie Huguelet. Ils sont élus par acclamations. Le Président les remercie pour leur engagement et leur souhaite bien du plaisir au sein de notre comité.

Renouvellement de deux mandats au comité

Mario Gandolfo prend également la parole pour le renouvellement des mandats de Pascal Chapuis, président, et Raphaël Plomb, vice-président. Leurs mandats respectifs sont renouvelés par acclamations.

10. Programme d'activités 2023

Promotions CH Mont-de-Coeuve

Mario Gandolfo prend la parole au nom d'Eric Stegmann, absent aujourd'hui et président du comité des promotions, afin de donner des informations quant à la journée de promotions qui aura lieu le 29 mai prochain, lundi de Pentecôte. Il présente ensuite les comptes des promotions 2022 desquels résultent un joli bénéfice de CHF 3'214.11. Mario Gandolfo conclut en indiquant que les comptes des promotions se portent bien et que les promotions sont bien parties pour durer encore plusieurs années.

Derby de Saint-Martin

Emilie Huguelet prend brièvement la parole au nom de la Présidente du Derby de Saint-Martin, Maude Frossard, absente aujourd'hui. Elle indique que la manifestation aura lieu le dimanche 5 novembre prochain et qu'ils sont toujours à la recherche de bénévoles.

Journée équestre pour les jeunes

Mathilde Lajeane prend la parole pour nous exposer leur projet de journée équestre pour les jeunes qui aura lieu le samedi 27 mai 2023 sur le site du Mont-de-Coeuve (samedi avant les promotions). Leur projet porte sur une course de patrouille qui se déroulera la matinée dans les environs de Coeuve ainsi que sur des parcours de saut et d'attelage durant l'après-midi ouverts à tous, même pour les tout-petits. Coralie Chapuis lance un appel pour les personnes qui seraient intéressées à les aider à organiser cette journée. Le Président les remercie pour leur engagement et informe que notre comité est là pour les soutenir. En réponse à Guy Juillard, le Président informe l'assemblée que ce projet est chapeauté et soutenu par notre Syndicat. Chantal Pape Juillard demande quelle est la limite d'âge pour les participants afin qu'elle puisse faire de la pub. Coralie Chapuis lui indique qu'il n'y a pas de limite d'âge et que cette manifestation est ouverte à tous. Le Président invite l'assemblée à faire de la publicité pour cette manifestation et à faire part également de leurs idées supplémentaires. Jean Chêne salue l'idée de ces jeunes et indique qu'il s'agit d'une très belle initiative. Il indique également que la date des promotions a été très bien fixée. Il profite également de sa prise de paroles pour informer l'assemblée qu'il a cette année l'étalon Calisto en station chez lui à Damvant.

Cours attelage Mario Gandolfo 16 avril 2023

David Protti rappelle que le Syndicat a mis sur pied un cours d'attelage donné par Mario Gandolfo en date du dimanche 16 avril 2023. Il reste encore quelques places disponibles.

Le Président remercie Mario Gandolfo pour l'organisation de ce cours. Il indique à l'assemblée que ce cours a lieu suite au sponsoring que le Syndicat a versé à Mario Gandolfo pour sa saison d'attelage 2022.

11. Divers et imprévus

Joseph Lachat interpelle le Président quant à son mandat de vérificateur des comptes qui n'a jamais été renouvelé. Le Président indique qu'il s'agit d'un oubli.

Guy Juillard interpelle le comité quant au concours des poulains. Il donne l'idée d'organiser un concours des poulains durant la semaine avant le Marché-Concours. Mario Gandolfo indique que le comité en a déjà parlé lors d'un comité. La semaine avant le Marché-Concours a lieu la semaine du cheval et Mario Gandolfo indique qu'il serait compliqué d'organiser un concours cette semaine-là et qu'il faudrait s'approcher des organisateurs de la semaine du cheval afin d'éviter tous malentendus.

